CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E57886** **VALABLE JUSQU'AU** **28/04/2027**

ÉDITÉ LE 01/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/08/1999

Raison sociale : ANGELOT BERCHE

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

RUE DES VERGERS
25480 ECOLE-VALENTIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 1999B00358

Siret : 423 951 128 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4303994-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011320893404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011320893404

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/12/2025

Téléphone : 03 81 40 10 11 **Fax :**

Portable : 06 77 10 27 12

Responsabilité légale :
BERCHE JULIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / BERCHE JULIEN GÉRANT

Site Internet : http://www.angelot-berche.fr/

E-mail : contact@angelot-berche.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 741 374 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	18	08/03/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		24/03/2025
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure)		24/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/04/2026 14:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E57886** **VALABLE JUSQU'AU** **28/04/2027**

ÉDITÉ LE **01/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/08/1999
Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 1999B00358

Siret : **423 951 128 00028**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4303994-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011320893404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011320893404

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/12/2025

Raison sociale : **ANGELOT BERCHE**

RUE DES VERGERS
25480 ECOLE-VALENTIN

Téléphone : 03 81 40 10 11 **Fax :**
Portable : 06 77 10 27 12

Site Internet : http://www.angelot-berche.fr/
E-mail : contact@angelot-berche.fr

Responsabilité légale :
BERCHE JULIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / BERCHE JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	08/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/04/2026 14:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.